

Les Riverains de l'A27

Point au 17/12/2008

- Par courrier en date du 17/12/2008, nous demandons à pouvoir disposer au plus vite du dossier revu et corrigé pour en discuter dans le détail avec les partenaires concernés (LMCU, Maires) lors de réunions de travail. Copie est adressée à notre Député et aux Maires .
- Le 16/12/2008, nous recevons un courrier de Mme AUBRY, Présidente de LMCU qui nous informe que LMCU est toujours sans informations sur le dossier technique de la DRE et que, régulièrement, LMCU appuie notre demande de réduction de vitesse à titre conservatoire. Nos craintes sur les délais se confirment, car le dossier doit être validé par LMCU cofinanceur. La réduction de vitesse espérée pour les PL en est encore plus nécessaire .
- Un petit entrefilet paru sur VDN en complément d'informations sur les travaux sur l'A25, fait état de l'annonce par M. le Préfet de Région de la construction des protections phoniques sur l'A27 .
- Le 13/12/2008 la VDN publie un article sur l'état du dossier deux ans après la décision de M. le Préfet concernant les protections phoniques sur l'A27. Il reprend des propos de M. LEBLANC de la DRE qui communique les informations qu'il nous a données par courriel. Contactée au téléphone par le journaliste l'avant-veille, l'Association n'a pas pu s'exprimer autant qu'elle l'aurait souhaité. Nous apprenons sur cet article que les murs de protection, initialement prévus à 1,5 m, seront réalisés à 2, voir 2,5 m. Nous attendons avec impatience le dossier technique pour juger sur pièce.
 - **A la satisfaction de constater que le dossier technique est suivi avec soin, que la garantie de résultat est réaffirmée dans l'article, il faut malheureusement ajouter l'inquiétude concernant les délais.**
- Le 10/12/2008, M. LEBLANC de la DRE, informe l'association par courriel que le dossier technique, revu et corrigé des erreurs constatées, est enfin finalisé. Ce dossier technique devrait être disponible prochainement, la DRE souhaitant au préalable rencontrer les élus concernés pour validation avant

toute communication publique. Il confirme que les solutions techniques sont effectivement revues à la hausse et que les budgets correspondants sont demandés. L'association regrette toutefois fortement le manque de concertation en cours d'étude et se trouve, comme pour le précédent, devant un projet complètement finalisé sans avoir pu formuler le moindre avis : aucun contact n'a pu être obtenu depuis la réunion publique de mai 2008.

- Toujours sans nouvelle de la DRE, le 2/12/2008, le Président adresse un courriel à M. LEBLANC de la DRE pour obtenir des informations.
- Le 28/10/2008, M. LAZARO nous confirme par courrier avoir appuyé notre demande auprès du directeur de la DRE pour accélérer le processus.
- Sans nouvelles sur les nouvelles propositions de la DRE annoncées en août, le 10/10/2008 l'Association adresse un courrier de relance à la DRE et informe notre député M. LAZARO de la situation et le sollicite pour intervenir.
- Le 30/09/2008, le Président de l'association a adressé un courrier à Mme AUBRY Présidente de LMCU pour, en particulier, solliciter l'avis des services techniques de LMCU sur les propositions de la DRE et son soutien à notre demande le 20/01/2008 auprès de la Préfecture, pour obtenir la réduction de vitesse à titre conservatoire dans l'attente des protections phoniques.
- L'Association a été présente au Forum des associations organisé par la Mairie de Gruson. Sur le stand l'action de l'association a été largement présentée sur des panneaux en insistant sur le fait qu'à terme la moitié des habitants de GRUSON seront concernés par des nuisances supérieures aux maximum (60 dBA le jour et 55dBA la nuit) si rien n'est fait. L'attention de M. le Maire de GRUSON été particulièrement attirée sur ce point,.
- Le Président de l'association a rencontré le 8 septembre notre Député pour faire le point et décider des suites à donner un an après la réunion tenue en Préfecture en septembre 2007 en présence de M. le Préfet. de Région. Tous les évènements survenus depuis concourent à démontrer que l'opération est vraiment engagée; pour preuve la dernière lettre du directeur de la DRE entre autres. Mais nous continuons à faire pression pour obtenir des protections à la hauteur des engagements et le plus rapidement possible : les péripéties

constatées dans la conduite des études par la DRE, d'où les retards dans la conclusion des accords DRE-LMCU, nous y engageant.

- Suite aux différents courriers envoyés entre mai et juillet par l'association à tous les élus et sa relance début juillet à la DRE, nous recevons fin août 2008 :
 - une réponse de la DRE qui confirme les engagements pris (garantie de résultats et début des travaux début 2009 pour les ouvrages non soumis à une DUP), et qui a entendu les demandes de LMCU, des maires et des riverains (prise en compte de l'aspect paysager et de la prétéude LMCU, redimensionnement des ouvrages suite à une erreur constatée dans les données de l'étude).
 - **En conséquence, un nouveau dimensionnement, plus favorable que celui présenté en réunion publique, doit nous être présenté dès que possible.**
 - une réponse de la Présidente de LMCU, qui confirme sa position et nous assure de son soutien et du suivi du dossier par ses services.
 - une réponse du Maire de Lesquin pour échange d'informations
- La réunion publique au cours de laquelle les services compétents de la DRE ont présentés l'état du dossier concernant la mise en place des protections phoniques sur l'A27 a eu lieu le 21 mai 2008 à 20 h dans la salle des Fêtes de GRUSON.
 - La présentation des travaux envisagés (3.7 millions d'Euros), n'a pas convaincu adhérents et Elus.(Voir Présentation DRE)
 - LMCU relance le projet en demandant à l'Etat de revoir à la hausse sa proposition en tenant compte de la pré-étude.....(Voir compte - rendu des débats)
- 6 mai 2008 à 20h00 Conseil d'administration 20, rue Verte à Gruson
- L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association s'est tenue le 3/04/2008 à 20h dans la salle des activités à ANSTAING !(Voir bilans moral et financier 2008)

- Le président reçoit le 8/03/2008, par courrier recommandé, la décision du Conseil d'Etat qui rejète la requête de l'Association !.....(Voir la décision du Conseil d'Etat)
- 5 mars 2008 à 20h00 Conseil d'administration 20, rue Verte à Gruson
- La DRE nous a fait parvenir copie du document présenté lors de la réunion du 13/02/2008. Il sera commenté lors de l'AG du 3/04/2008 et plus officiellement par la DRE lors d'un réunion publique ultérieure. **A consulter pour information et commentaires en retour. Merci d'avance !!!!**(Voir le document)
-
.....(Voir l'annexe 1)
-
.....(Voir les annexes)
- Le président reçoit une lettre du Président de la CCPP en date du 13/2/2008 qui accuse réception de notre demande de réduction de vitesse sur l'A27.(Voir courrier de la CCPP)
- 13 février 2008 Réunion du conseil d'administration avec les représentants de la DRE dans les locaux de la DRE . Objet : présentation des solutions retenues pour les protections phoniques.
- Le Président reçoit une lettre en date du 6/02/2008 de la Préfecture de la Zone de Défense Nord, sollicitée par M. le Préfet de Région, qui accuse réception de notre demande de réduction de vitesse sur l'A27 dans l'attente des protections phoniques. La demande est accueillie favorablement et transmise à la DIR du Nord pour étude de faisabilité ! A suivre !!!..... (Voir courrier de la Préfecture)
- Le 8/02/2008 le Président reçoit une réponse de la Présidence de LMCU qui va nous soutenir auprès de M. le Préfet pour obtenir la réduction de vitesse à 110 km/h pour les VL et 80 km/h pour les PL sur l'A27.....(Voir courrier de LMCU)
- Le bureau, inquiet des retards constatés, suit de très près l'évolution du dossier à la DRE. Contacts pris auprès de la DRE, du Conseil Régional et de LMCU, les choses avancent, la saisine officielle des financeurs devrait intervenir en février...Une réunion est prévue pour

présentation des solutions retenues à la DRE le 13/02/2008. Les réunions publiques prévues ne pourront pas intervenir avant les élections municipales.

- Le 20/01/2008 le président, sollicité régulièrement par plusieurs riverains, excédés par le niveau sonore qui ne cesse d'augmenter, surtout du fait des poids lourds, a adressé une lettre à Monsieur le Prefet pour, à titre conservatoire en attendant la mise en place des protections phoniques prévues, limiter la vitesse à 110 km/h pour les VL et 80 km/h pour les PL Le gain prévisible de l'ordre de 2 à 3 dBA, serait le bienvenu. Copie de la lettre a été adressé à notre député, au Conseil Régional, au Président de LMCU et à tous les maires concernés.(Voir courrier à M. le Préfet)
- 24 juin 2008 à 20h00 Conseil d'administration 21 rue Pasteur à Gruson
- 21 mai 2008 à 20h00 Réunion Publique salle des Fêtes à GRUSON : Présentation de l'état du dossier concernant la réalisation des protections phoniques sur l'A27 par la DRE. Le Conseil Régional, LMCU, la CCPP et tous les Maires concernés y sont conviés.
- 17 janvier 2008 à 20h00 Conseil d'administration 20, rue Verte à Gruson